

Tarification kilométrique aux CFF

La tarification kilométrique des CFF, soit le calcul de la distance facturée aux voyageurs et pour le transport des marchandises, réserve quelques surprises. Le parcours entre Delémont ou Moutier et Bienne est facturé systématiquement comme si le voyageur transitait par Tavannes et Sonceboz, soit 6 km de plus. La raison invoquée par les CFF est d'une part historique, puisqu'à l'ouverture de la ligne en 1877, le tunnel de Moutier-Granges (propriété de la société BLS) n'existait pas. L'autre raison serait qu'ainsi le voyageur a le libre choix entre les itinéraires sans devoir payer de supplément.

Une seconde particularité concerne le tunnel Moutier-Granges, qui est facturé sur une distance de 20 km alors qu'il mesure effectivement 10 km. Les raisons légales en seraient fixées dans la concession entre le BLS (propriétaire du tunnel) et la Confédération. A notre connaissance, il doit s'agir du dernier tunnel ferroviaire grevé d'une telle surtaxe.

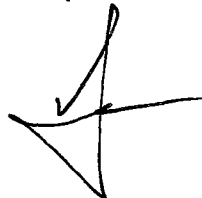
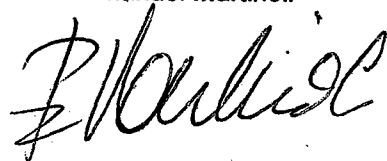
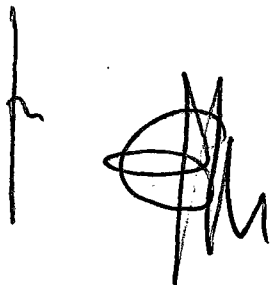
Troisième particularité : le trajet Bâle-Lausanne serait facturé sur une base de 230 km, correspondant au parcours via Olten, alors que la distance effective via Delémont est de 202 km, dont il faudrait encore déduire les 10 km de surtaxe BLS. Ce supplément de près de 14% pénalise manifestement la ligne entre Bâle et Lausanne, ou du moins ne lui accorde pas l'avantage dont elle devrait jouir. Ce point n'est pas indifférent dans les projets des CFF de détourner la liaison entre Lausanne/Genève et Bâle par Olten. Ici encore la justification du « libre choix de parcours » avancée par les CFF n'est pas convaincante du tout.

Le groupe CS-POP et Verts demande au Gouvernement de prendre, de concert avec ses homologues des cantons concernés, notamment avec le Gouvernement bernois, toutes les mesures utiles en vue de la suppression des surtaxes tarifaires pénalisant les voyageurs et les marchandises empruntant la ligne CFF Delémont-Moutier-Granges- Bienne.

Delémont, 26 septembre 2012

pour le groupe CS-POP et Verts

Emmanuel Martinoli



Emmanuel Martinoli